

Rénovation avec de forts gains énergétiques

# ÉCOLE PRIMAIRE À ARS-LAQUENEXY

Grand Est, département de la Moselle (57)  
Commune de 930 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



## Fiche d'identité

Porteur du projet :  
Commune d'Ars-Laquenexy

Les autres acteurs :  
ALMA Architectes, SC France

### Le projet en bref :

- Isolation par l'extérieur et par l'intérieur pour préserver les caractéristiques architecturales du site
- Remplacement des menuiseries
- Pose de panneaux photovoltaïques
- Remplacement de la chaudière gaz standard par une chaudière gaz à condensation ou une pompe à chaleur

### Les points forts :

#économies d'énergie #ITE #panneaux photovoltaïques



**DOMINIQUE STREBLY**

Maire d'Ars-Laquenexy

### Pourquoi avoir rénové cette école ?

Avec ce projet, nous souhaitons améliorer l'enveloppe thermique de l'école et installer des technologies modernes afin de réduire les consommations d'énergie et améliorer le confort des utilisateurs.

### Pouvez-vous nous expliquer les grands axes de votre projet ?

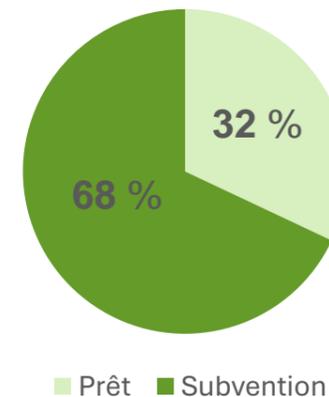
Nous avons prévu d'améliorer thermiquement le bâtiment via une isolation pertinente et le remplacement des menuiseries, tout en prenant en considération les points singuliers et les enjeux environnementaux. Une programmation du chauffage permettra par exemple d'avoir des réduits la nuit et les week-ends sans aucune action des utilisateurs pour éviter tout oubli.

Nous souhaitons réduire drastiquement et de manière pérenne les consommations d'énergie et donc les émissions de gaz à effet de serre. Pour aller encore plus loin dans cette réflexion, des panneaux photovoltaïques permettront de limiter l'importation d'énergie et profiteront à d'autres bâtiments communaux, en exportant l'énergie non consommée, notamment en période estivale et vacances scolaires.



## Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 1,25 M€. Il est financé par un prêt de 400 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 851 690€ (dont 626 000€ du Fonds vert et 200 000€ du Département).



## EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

